L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 FEVRIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 25 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif Harper, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 1° le stock de marchandises, les bills, comptes, et autre avoir du magasin No 178 rue du Canal. Aussi, le bail non-expiré dudit magasin.

2° Le stock de marchandises, bills, comptes, et autre avoir du magasin Nos 24 et 26 rue des Magasins, ainsi que le bail non-expiré du dit magasin.

3° Le stock de marchandises, bills, comptes et autre avoir du magasin No 171 rue Poydras, ainsi que le bail non-expiré du dit magasin.

Le stock de marchandises à l'entrepôt Boston rue Lafayette, entre Camp et Magasins.

5° Toutes les marchandises appartenant au défendeur, au No 74 rue Ste-Anne, entre Bourbon et Royale.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 61 et 64 de la rue de la Douane—boîtes, sonnettes et brédequins.

Par Hoffman, Marks & Co., rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie; chemises, chemises de peau, corsets, "notions", etc.

Par S. Guinault, au coin des rues Quarlier et Vieille-Levée, installation de magasin, et au coin des rues Broad et St-Philippe une vacherie.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—quincaillerie, coutellerie, etc.

Quincaillerie, Ustensiles de ferblantiers—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 25 février 1874.

SALLE DE L'EXPOSITION.—Grande séance de prestidigitation par le Dr. Mehay.

ACADEMIE.—Humpty Dumpty, grande troupe de pantomimes.

SALLE ODD FELLOWS.—Les Frères Davenport.

Société de la Vallée du Mississippi.

La Vallée arrosée par le Mississippi, le Missouri et leurs affluents, comprend 18 Etats et territoires. Les richesses et ressources inépuisables que cette immense et fertile région possède, n'ont encore été développées qu'en partie. La multiplicité des moyens de transport à bon marché aura, certainement, pour effet d'activer ce développement. Mais à mesure que la Vallée du Mississippi verra s'accroître sa production agricole, elle devra se préoccuper de s'ouvrir de nouveaux débouchés sur des marchés qui pourront lui assurer les échanges dont elle a besoin.

Tandis qu'ici même, le mouvement des granges et les efforts des Chambres de Commerce tendent à hâter la solution de ce grand problème des transports à bon marché, nous sommes heureux de voir qu'en Europe on se préoccupe aussi très vivement des moyens de faciliter les relations d'échange libres entre l'ancien continent et notre riche vallée.

Il s'est formé, l'année dernière, à Londres, sous le titre de "Mississippi Valley Society of London", une importante société, dont l'objet n'est ni de spéculer, ni de faire du commerce, mais simplement "d'encourager le commerce entre l'Europe et les grands Etats de l'Ouest et du Sud de l'Amérique du Nord."

Pour mieux définir le rôle que se propose de jouer cette Société, nous dirons qu'elle formera une sorte de Chambre de Commerce internationale.

La Société mère établie à Londres se compose de capitalistes, de financiers, de manufacturiers, de négociants qui prennent intérêt à la question parce qu'ils peuvent trouver dans l'augmentation des relations entre les deux pays, soit des placements avantageux pour leurs capitaux, soit des débouchés pour leurs articles manufacturés, soit des matières premières à meilleur marché, soit enfin, des occasions d'échanges et de transactions.

La Société mère de Londres et les succursales d'Europe — il y en a déjà une à Paris, — auront pour mission de répandre et de vulgariser les informations que leur feront parvenir les succursales qu'il est proposé de créer aux Etats-Unis. Elles feront connaître au public l'immensité des ressources de notre vallée et provoqueront ainsi un rapide accroissement des transactions; elles publieront des cartes et des rapports qui contiendront tous les renseignements utiles à connaître. Elles endosseront de leur approbation les entreprises honnêtement conçues et utiles qui seront de nature à concourir à l'objet de la Société, de façon à ce que le public ne soit plus aveuglément à la merci des exploiteurs et des charlatans. De temps à autre, le comité exécutif enverra des délégués visiter les Etats de la Vallée et leurs rapports spéciaux on général seviront à éclairer les capitalistes européens dans leurs décisions.

Les ressources de la société se composeront uniquement des souscriptions de ses membres, fixées à 5 livres sterling ou 25 dollars. Les ressources suffiront à défrayer ses dépenses. Les salles de la société en Europe seront ouvertes aux membres des succursales et réciproquement, ce qui facilitera les relations entre les deux pays.

M. C. R. Griffith a été autorisé par la société mère de Londres à établir des succursales dans les villes de la vallée. Il en a déjà établi une à St-Louis et la législature du Missouri a adopté des résolutions par lesquelles elle approuve l'objet et le plan de la société. M. Griffith est depuis quelques jours à la Nouvelle-Orléans, et il s'est mis en relations avec notre Chambre de Commerce et notre Bourse au Coton dans le but d'obtenir l'appui nécessaire pour organiser une succursale dans notre ville.

Il doit exposer prochainement dans une conférence qui aura lieu, à la Chambre de Commerce, le but de la Société, et nous ne doutons pas qu'il ne réussisse à établir ici une importante succursale. Il nous fait espérer qu'une délégation des Sociétés de Paris et de Londres sera envoyée ici, l'automne prochain, si la Société mère voit que les villes de la Vallée prennent un sérieux intérêt à l'entreprise et se montrent disposées à seconder ses efforts. Nous devons attacher une grande importance à la réussite de cette Société, car, après les réformes à obtenir dans nos finances publiques, ce qui doit nous préoccuper le plus c'est de nous procurer, en Europe, les capitaux qui nous font défaut. Avec des transports à bon marché et de l'argent à bon marché, nous relèverons facilement la Louisiane de sa ruine momentanée.

MINE DE SOUFRE DE CALCASIEU.—M. de Ham, l'entrepreneur chargé du contrat pour la construction du puits d'extraction de la mine de soufre de Calcasieu, qui était allé chercher sa famille au Kentucky, est de retour à la mine après avoir passé la journée du Mardi-Gras en ville. Il a installé sa famille, composée de sa femme et de six enfants, à la mine et il s'occupe de mener à bonne fin les travaux de forage. Le puits a déjà vingt pieds de profondeur et M. de Ham compte arriver, d'ici au mois d'avril, à 120 pieds de profondeur. Il appliquera alors le système de Kind et Chaudron pour traverser les sables mouvants, et le puits tubulaire sera inséré dans le puits en bois et continué jusqu'au banc de soufre qui est à quatre cents et quelques pieds. M. de Ham est plein de confiance dans le succès de l'entreprise.

Il faut se moins deux des vertus théologales à ceux qui prennent à la loterie: la foi, d'abord, pour croire à l'honnêteté des administrateurs; l'espérance ensuite, car si l'on ne pensait pas gagner, on n'y chôterait pas le moindre coupon de billet. Eh bien! la foi des joueurs s'est fortifiée depuis que le lot de $10,000 a été gagné au tirage de janvier, et celui de $20,000 au tirage de février.

— Nous lisons dans le *Journal du Havre* :

"M. le pasteur Cook, l'un des survivants du naufrage de la *Ville du Havre*, est mort cette semaine à Hyères. Il était arrivé à Paris brisé d'émotions, et au bout de peu de jours les médecins lui conseillèrent le soleil du Midi. M. Cook n'était âgé que de trente-huit ans; il laisse une veuve et sept enfants.

"Une fatalité semble poursuivre ces malheureux naufragés. Sur les quarante-vingt-trois survivants, cinq ou six sont déjà morts depuis leur arrivée en France."

L'affaire du juge Durell.

Le New York *Herald*, dans son numéro du 20, publie quelques uns des témoignages recueillis par le comité congressionnel sur l'affaire du juge Durell. Le *Herald* se plaint avec raison de ce que l'enquête a été mal faite; la plupart des témoins, dit-il, ont été mal interrogés ou ont plus suivi leur penchant que l'honnêteté. En ce qui concerne la conduite arbitraire et les manières dictatoriales du juge, le *Herald* considère l'enquête comme défavorable au juge (*damaging enough*). Voici ce qu'il dit au sujet du fameux ordre de nuit:

Le fait capital—celui qui intéresse davantage le public—est l'ordre qui défend à la législature de McEnery de se réunir, ordonne au marshal de s'emparer du Mechanic's Institute et d'empêcher l'assemblée de la législature dans l'édifice, ou mesures préliminaires et jusqu'à quel point l'administration ou ses différents officiers ont trempé dans l'insurpation.

Nous savons que la politique a fait commettre le crime de renverser le gouvernement légitime de la Louisiane et que les républicains de l'Etat, les républicains des Etats-Unis, devaient profiter de l'infamie. Durell n'avait-il pas d'instigateurs? N'avait-il pas de complices à Washington ou hors des limites de la Louisiane? Nous croyons qu'il a menacé ou que ses amis du moins ont menacé de faire des révélations compromettantes si on le poussait au pied du mur. Pourquoi alors le comité n'a-t-il pas recherché toutes les ramifications du coup d'Etat criminel? Les menaces publicains et l'administration elle-même ayant protégé Durell jusqu'au moment où la presse et l'opinion publique ont reconnu le monstre hideux et les ont forcés de l'abandonner, il est permis de se demander qu'il avait des alliés bien que certaines pénalités aient pu réussir à se tenir dans l'ombre. Il est possible qu'un homme aussi influent et aussi peu scrupuleux ait ourdi la trame à lui seul et ait été prêt à en prendre toute la responsabilité; c'était là un point important sur lequel il eut fallu recueillir tous les renseignements possibles.

Le *Herald* pense que Billings, Beckwith et William Hunt, qu'il appelle les dignes instruments de l'œuvre, ont été interrogés avec trop de délicatesse et qu'ils ont paru ne pas savoir grand chose.

Il résulte du témoignage de Billings que Durell lui a dicté l'ordre sans que personne eût demandé cet ordre et sans donner aucune raison pour l'émettre. Cela s'est passé dans la chambre du juge rue de la Douane, en présence de Beckwith, Packard, De Kline, Edward Fulton et Norton.

Quant à l'accusation d'ivrognerie, quelques témoins, dit le *Herald*, ont été assez bons pour témoigner qu'ils ne l'avaient pas vu ivre, tandis que d'autres ont déclaré l'avoir vu dans cet état. Le juge Campbell, ayant été l'objet d'un langage insultant de la part du juge, a déclaré: "je vis de suite qu'il était gris et je ne répondis pas."

Le *Herald* résume ainsi ses impressions:

Toute la masse des témoignages bien que mal recueillie et mal digérée, montre que le juge fédéral, cet ancien favori du parti républicain, est complètement impropre à remplir les fonctions dont il est abusé. Elle montre, aussi, qu'il n'a eu aucun respect pour la justice ou les droits et les libertés du peuple. C'était justement l'espèce d'instrument sans scrupules qu'il fallait pour mettre à exécution des manœuvres de parti également déconsidérées et finie maintenant. Les principaux amis de parti n'osera se risquer à le soutenir en présence de l'indignation publique.

Le *Herald* conclut néanmoins qu'il ne suffit pas de le sacrifier, d'en faire un bouc émissaire, mais qu'il faut réparer le tort fait, soit en reconnaissant le gouvernement de Mc Enery, soit en ordonnant une nouvelle élection.

MORT DE M. ALONZO RIEUX.—Nous lisons dans le *Courrier de San Francisco* :

La mort frappe à coups redoublés sur les membres de notre colonie. Elle vient encore d'enlever dans toute la force de l'âge un homme connu et estimé de tous.

Le 10 février, M. Alonzo Rieux, consul du consulat de France, a succombé à la cruelle maladie dont il souffrait depuis six mois. Nous n'avons pas ici à faire l'éloge de M. Rieux. Tous ceux qui l'ont connu, pendant les cinq années qu'il est resté au consulat, ont pu apprécier son obligeance. Il comptait ici de nombreux amis par qui sa perte sera vivement sentie, bien qu'elle fût en quelque sorte prévue depuis quelque temps. Mais rien ne faisait présumer une fin aussi prochaine, on peut dire qu'il n'a pas eu connaissance du cet instant suprême qui l'a rendait de la vie au trépas. Ces fins-là sont heureuses pour ceux qui partent, mais terribles pour ceux qui restent. Alonzo Rieux laisse derrière lui une femme et un tout petit enfant. Ce sont ceux-là qui sont à plaindre.

Le conseil général de France a tenu à rendre un dernier honneur à celui qui avait été un bon serviteur. Le jour des funérailles, le consulat sera fermé et le pavillon arboré en berne.

RÉVOCATION DU MAIRE DE VERSAILLES. —Les journaux de Paris annoncent que M. Hunebelle est nommé maire de Versailles en remplacement de M. Rameau révoqué; M. Rameau avait été nommé maire après le 4 septembre et son attitude envers le maréchal Mac-Mahon, a motivé sa révocation. Il est député de Seine-et-Oise et siége à la gauche de l'Assemblée.

Dans l'après-midi, les députés du centre gauche et de la gauche ont signé pendant la séance la lettre suivante, qui doit être transmise à M. Rameau, leur collègue:

A. M. Rameau, député et ancien maire de Versailles.

Monsieur et cher collègue,

La mesure qui vient de vous frapper nous a plus affligés que surpris. L'estime et la confiance dont la population de Versailles vous a constamment entouré étaient des titres d'exclusion trop éclatants pour que vous puissiez échapper à la proscription administrative qui vient de vous atteindre.

La France n'oubliera pas la noble et ferme attitude que vous avez gardée en face de l'ennemi vainqueur et s'étonnera que celui qui rendit de si grands services dans un grand désastre soit aussi légèrement sacrifié aux injustes rancunes de ses adversaires politiques.

Agréez, etc.

Tout a été dit sur la loterie; les uns la condamnent, les autres l'approuvent. Ceux qui gagnent un lot quelconque sont d'une remarquable indulgence. Mais quoi que dise la philosophie, l'expérience a démontré un fait, c'est qu'on ne se ruine jamais à la loterie, et que de tous les jeux c'est le plus innocent. Aussi la loterie est-elle florissante en dépit de tous les anathèmes fulminés contre elle. Ne voyons-nous pas ici tous les jours avec quel empressement s'achètent les coupons de la Loterie de la Louisiane?

NOUVEAUTÉS.—Nous publions aujourd'hui une annonce de M. Asbury, rue Royale No. 48, qui a reçu un grand assortiment d'articles de printemps, entre autres des chapeaux pour dames, fillettes et enfants, et une riche variété de fleurs, rubans, etc. Tous ces articles sont offerts à très bon marché, bien qu'ils soient d'une élégance extrême.

—Les journaux du Chili rapportent que l'archevêque de Santiago et les évêques de la Conception et d'Ancud sont en instance auprès du Sénat pour faire écarter un projet de loi qui introduit dans le code pénal certains articles sur l'obéissance due par les ecclésiastiques aux lois du pays.

Le *Journal de Bordeaux* annonce d'une façon formelle que le vicomte de Pelleport, ancien sous-préfet de l'Empire, est nommé maire de Bordeaux en remplacement de M. Fourcand, député de la Gironde.

—Si les événements politiques le permettent, le maréchal de Mac-Mahon partira à la fin de ce mois ou au commencement de mars, pour un grand voyage d'inspection des frontières. Le maréchal sera accompagné par le général de Chabaud-Latour, président du comité des fortifications, et par le général Séré de Rivières.

Un monsieur aperçoit le 21 janvier, sortant de l'Opéra, le capitaine explorateur, le fin d'un financier bien connu qui en a fait voir de toutes les couleurs à sa clientèle.

—Tiens, dit le monsieur, vous êtes donc un des fidèles? Mes compliments, mon cher!

—Oh! non, mon bon ami, il n'en est rien. Seulement, comme mon père a été décavé à la Bourse justement un 21 janvier, j'en profite pour prier ce jour-là.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Jeudi, 26 février, Matinée extraordinaire: *La Favorite*, pour cette fois seulement et avec le concours de MM. Gueymard et Devoyod, le premier dans le rôle de *Fernand*, le second dans celui d'*Alphonse*. M. Mayan et Mlle Denain se feront aussi entendre dans cet opéra.

L'idée de donner en Matinée un ouvrage aussi aimé du public que *La Favorite*, est heureuse, et nous ne doutons pas que la salle du Théâtre ne se remplisse peu d'instants après l'ouverture des portes.

Jeudi soir, pour le bénéfice de M. De Quercy, *La Fille de Mme Angot*.

La popularité que s'est acquise l'opéra de Charles Lecocq, la manière dont il est interprété par nos artistes, et l'intérêt qui s'attache à une représentation donnée au profit d'un acteur qui a fait ses preuves comme M. De Quercy, sont un gage certain du succès de la soirée.

Le spectacle commencera par *Le Gamin de Paris*, comédie-vaudeville en deux actes.

LA FILLE DE MME ANGOT.—C'est une jolie valse par M. A. Davis. Elle est en vente chez tous les marchands de musique et nous la recommandons aux pianistes.

LOUISIANA HOSE COMPANY.—Cette belle Compagnie de pompiers donnera un grand bal paré et masqué, samedi prochain, 28, dans la Salle Grünewald. Nos remerciements au Comité pour l'obligeante invitation qu'il nous a adressée.

Le lot de $10,000 de la Grande Loterie de la Louisiane a été gagné au tirage de janvier. Le lot de $20,000 a été gagné au tirage de février. Les deux lots seront pentêtre gagnés au tirage de mars.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les prisonniers de la paroisse Grant—Cent vingt-cinq témoins cités pour la défense.

Les malheureux citoyens qui ont été si injustement arrêtés, il y a plus de trois mois et enfermés à la prison de paroisse, sans privilége de cautionnement, vont enfin avoir l'occasion de justifier leurs actes et en démontrer l'innocence.

Ils sont au nombre de neuf, MM. J. P. Hadnot, William J. Cruikshank, Thomas Hickman, D. Leinoine, Prudhome Lemoine, Jr., Lewis, Clément Penn, William D. Irwin et A. P. Gibbons.

Lundi matin, ils ont comparu devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Woods.

Avant les préliminaires de la formation du jury, M. Whitaker, l'un de leurs avocats, a déclaré que ses clients ne demandaient pas mieux que de passer en jugement le plus vite possible, mais, qu'ils désiraient cependant que tous les témoins cités par eux, ils sont au nombre de cent vingt-cinq, soient présents à son ouverture.

Des ordres ont été lancés, aussitôt, par la Cour, instruisant le shérif radical de la paroisse Grant à faire venir ces témoins.

Après une discussion légale, destinée à composer les jurys, trente jurés, tirés au sort, ont été appelés, et de ce nombre, huit ont été acceptés.

Hier matin, la liste des jurés a été complétée et le procès va maintenant commencer sérieusement.

Voici les noms des douze citoyens qui sont appelés à juger les victimes de la politique radicale:

H. Millspaugh, J. O. E. Gono, H. Long, Arthur Perrit, Simon Esnard, Thomas McDonald, Fry, L. Pomeroy, L. Kerney, James Simpson, Charles Evans et P. Ramos.

Soixante des cent vingt-cinq témoins cités pour la défense sont déjà à la Nouvelle-Orléans.

Parmi eux se trouvent plusieurs dames, à qui une généreuse hospitalité a été offerte avec un empressement qui fait honneur à nos familles louisiannaises.

Le procès sera probablement très long. La poursuite, qui fait un capital politique de l'arrestation de ces estimables concitoyens, va mettre tout en œuvre pour obtenir leur condamnation. — On va chercher partout des témoins à charge, et qui sait si on n'aura pas recours au fameux tour du capitaine Jacques pour se procurer des affidavits sans nombre, à défaut de preuves.

Le comité de soixante dix, qui a promis de s'occuper tout particulièrement de cette importante affaire, saura, nous l'espérons, se mettre à la hauteur de sa tâche et ne ménagera aucun effort pour faire triompher l'innocence. La cause des prisonniers de la paroisse Grant est notre cause à tous; car nos ennemis ne les frappent de la sorte que parce qu'ils détrissent du même coup tous les Louisiannais. Le discours de M. Morton au Sénat fédéral en fait foi, si, en les défendant, nous ne ferons que revendiquer notre propre honneur.

Mass-Meeting des Longshoremen.

Les Longshoremen, ou débardeurs du port, qui s'étaient mutinés, il y a plusieurs jours, les partisans enthousiastes du président Jefferson Davis, se sont réunis encore, hier soir, au nombre de 500, à la Salle O'Neil, coin de la rue Dauphine et des Champs-Elysées.

L'assemblée a été barangués d'abord par son président, M. John Jourdan, puis, par un certain J. Armstrong, couleur, et finalement par Hugh J. Campbell.

Celui-ci a déclaré que les patrons des navires n'avaient pas le droit d'employer des matelots étrangers, à moins d'en prévenir les citoyens de la Nouvelle-Orléans et qu'il espérait que les réclamations des "longshoremen" seraient prises en considération par la Législature, qui s'occupera activement de protéger les intérêts des personnes de couleur.

Après le discours de M. Campbell, le meeting a été ajourné jusqu'à nouvel ordre.

Deux voleurs arrêtés.

Hier matin, entre une heure et deux heures, le caporal Axelson de la police métropolitaine et deux agents ayant surpris deux hommes dans l'acte d'enfoncer la porte d'un magasin de bijoux, sis au coin des rues Lafayette et Remparts, ont réussi à les capturer tous les deux et les ont conduits à la station de police du premier precinct.

L'un des coquins, lorsqu'il a été arrêté, tenait à la main une bouteille de rhum, marque Joe Cemaraud.

Ce fait a donné lieu de croire que les voleurs avaient déjà visité le café de M. Camaraldi, situé au No. 157 de la rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet. Le caporal s'y est donc rendu et a constaté que le café avait été pillé de fond en comble, et qu'un jeune homme, qui est employé comme garçon et qui couche dans la maison, avait été endormi à l'aide du chloroforme.

Il a fallu le secourir violemment à plusieurs reprises, avant de parvenir à le réveiller.

On a trouvé, heureusement, dans les poches des deux prisonniers, l'argent qu'ils venaient de dérober à M. Camaraldi et les officiers de police, en cherchant dans le voisinage, ont trouvé également, dans un terrain vague, plusieurs bouteilles de spiritueux qui avaient été déposées là par les fripons.

Ces deux industriels répondent au noms de John Harper, alias Sing, et de Peter Linn.

Ils sont connus de longue date comme des voleurs très experts.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents.

Le maire, comme président du comité spécial des administrateurs, présente un rapport favorable sur l'opportunité présentée par James Lewis, pour établir dans la Nouvelle-Orléans une maison de refuge pour les pauvres, où on leur donnerait des repas gratis pour cinq sous par jour.

M. Turnbull, administrateur du département du commerce, présente la résignation suivante, relativement à la création d'une ligne de steamers entre la Nouvelle-Orléans et le Brésil, recommandée par 242 négociants de la ville:

Attendu, qu'il fait partie de la politique du conseil municipal, d'encourager et d'étendre autant que possible le commerce de la Nouvelle-Orléans avec les ports étrangers; et, attendu, que le plan du capitaine Thomas B. Rodgers, pour la création d'une ligne de steamers entre la Vallée du Mississippi et le Brésil, faisant le trajet deux fois par mois entre la Nlle-Orléans et Rio Janeiro, par la route des Antilles et les ports du Brésil, est appuyé par tous les principaux négociants de la ville;

Il est résolu, que dans le but de faciliter l'établissement de la ligne de steamers projetée, nous faisons appel à toutes les villes de la vallée du Mississippi, pour leur demander de contribuer avec nous à une entreprise qui leur assurera, aussi bien qu'à nous, un commerce très étendu avec le Brésil.

La résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. Turnbull présente encore la résolution suivante:

Résolu, que le projet de la création d'une succursale de la ligne de steamers entre la Vallée du Mississippi et Londres, est fortement recommandé par le conseil municipal.

Cette résolution est également adoptée.

L'association des bouchers envoie une communication au conseil pour offrir de fournir une certaine quantité de viande, tous les jours, à la maison des pauvres.

Cette offre généreuse est acceptée et la communication est inscrite dans les registres du conseil.

TEMPERATURE. — 24 Février 1874.
Thermomètre de C. DURAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	50	10
12 M.	53	12
3 P. M.	53	12
6 P. M.	52	11

Pseudo-Législature.

Séance du Mardi, 24 février 1874.

SÉNAT.—La séance ouvre à onze heures, sous la présidence de C. C. Antoine. Vingt-deux membres répondent à l'appel nominal.

M. Harris appelle le substitut au bill du sénat portant le No. 250, pour donner plus de sécurité dans l'émission des billets à ordre en garantie d'hypothèques.

Ce substitut est soumis à une troisième lecture et il est envoyé à la Chambre après avoir été finalement adopté.

M. Barber présente une pétition signée par les "citoyens" de la paroisse Jefferson; demandant que le bill présenté par lui, Barber, relativement à l'annexion de la paroisse Jefferson à la ville de la Nouvelle-Orléans, soit adopté.

La pétition est référée au comité des paroisses.

M. Anderson présente une requête de M. George H. Braughn, qui demande une rémunération pour les services qu'il a rendus à l'Etat, en sa qualité d'assistant-avocat-général.

La pétition est référée au comité de finances.

La question des réformes dans le traitement des prisonniers au Pénitencier d'Etat donne encore lieu à des discussions. M. Burch demande la parole et fait un long discours sur ce sujet. M. Wharton lui succède et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Le bill présenté par M. Rodriguez, pour rappeler tous les actes relatifs à l'échantillonnage, à l'inspection et à la vente du tiers, est adopté.

La résolution du Sénat soumettant un amendement à la Constitution pour limiter la dette de la Nlle-Orléans et l'émission des warrants par les officiers, prescrivant certaines pénalités et défendant à l'avenir l'augmentation de la dette pour quelque raison et sous quelque forme que ce soit, est adoptée finalement.

Un bill de secours de $5,000 en faveur de nous ne savons au juste, pour le journal *l'Avenir*, est adopté par 55 contre 25.

Le bill sur les tabacs de Rodrigues passe.

Le bill pour limiter la dette de la ville de la Nlle-Orléans ainsi que l'émission de warrants par les officiers et prescrivant des pénalités en cas d'infraction est adopté par 54 contre 13.

Keru, de Jefferson, présente un acte pour régler la navigation sur toutes les rivières navigables de la Louisiane. Mis au rôle.

Par Dumas, de St-Jean-Baptiste, un acte pour réduire les dépenses publiques et créer un fonds d'amortissement pour diverses paroisses. Référé.

Un acte pour exempter certaines propriétés, de la saisie pour loyer, est mis au rôle.

Un acte pour créer une Compagnie de loterie de la Nouvelle-Orléans, établissement qui devait donner naissance à la charte de la Loterie de l'Etat de la Louisiane est mis au rôle par 76 contre 17 qui veulent ajourner le bill indéfiniment.

Après addition de quelques autres petites affaires peu importantes, la Chambre s'ajourne.

— Le *Journal de Bordeaux* avait fait part au maréchal Canrobert de l'intention qu'aurait un groupe d'électeurs de soutenir sa candidature à l'Assemblée nationale.

Le maréchal a répondu la lettre suivante à cette ouverture:

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai reçu la gracieuse lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'occasion des prochaines élections à l'Assemblée nationale dans le département de la Gironde.

Je suis très touché de votre démarche, et je vous prie d'en recevoir tous mes remerciements.

Assurément la perspective que vous me laissez entrevoir est bien faite pour flatter à un haut degré mon amour-propre, mais j'ai des convictions trop arrêtées sur le devoir strict de soldat pour pouvoir prendre part à des discussions et à des travaux auxquels, du reste, mon caractère et les habitudes de ma vie entière ne m'ont pas préparé.

Je ne puis donc, monsieur le rédacteur en chef, que décliner toute proposition, quelque honorable et flatteuse qu'elle puisse être; qui tendrait à me faire sortir de mon rôle exclusivement militaire, et, en vous adressant de nouveau tous mes remercîments, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Maréchal CANROBERT.

UNE FINE IRONIE.—On lit dans une dépêche de Berlin, du 18 février:

Dans la séance d'aujourd'hui du Reichstag, l'évêque de Metz, qui en est membre, a demandé au président la permission de se faire accompagner par un interprète pendant les séances. Sa requête a été repoussée.

La motion présentée par un député alsacien, tendant à faire décider par un plébiscite la question des annexions, a été rejetée par 186 voix contre 157.

Le Reichstag a donc fait preuve d'une grande majorité. Il a voté, en effet, par cette écrasante majorité, M. Teutsch, autre député alsacien, a soutenu la motion par un discours vigoureux.

La demande de l'évêque de Metz était une manière très spirituelle de paraître au Parlement allemand que Metz est une ville française et que son représentant est et entend rester Français.

LE CZAR ET M. DE MOLTKE.—A propos des paroles du Czar et de celles de M. de Moltke le *Commercial Advertiser* de New York fait les réflexions suivantes:

Dimanche le czar de Russie, dans un discours d'après-dîner, a dit que la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche maintiendront ensemble la paix du monde. La pauvre France a été entièrement et délaignessement laissée à l'écart. Ces bontés du discours font bien dans le paysage, mais nous avons appris sans surprise que le lendemain du banquet le czar s'est trouvé malade. Trop de pétards et de feux d'artifice, évidemment. Mais pendant qu'on se livrait à cette espèce de gasconnade sur la Neva, un vieux soldat pratique, de Moltke, disait à Berlin que l'Allemagne a encore beaucoup à craindre de cette France dédaignée; que ce n'était pas assez de six mois demandés à être défendu pendant un demi-siècle; que l'Allemagne a besoin d'une armée, non pour la conquête, mais pour la défense. Voilà donc le glorieux triomphe de l'Allemagne sur la France! Voilà donc les fruits de cette guerre courte et décisive! La France humiliée, volée, saignée à blanc, l'Allemagne triomphante; et trois ans ne se sont pas écoulés avant que cette dernière tremble en présence de ses propres succès et accable ses vainqueurs du nouveau fardeau à réprimer et tenir en échec les ressentiments de la France. Il faudra plus que la parole du czar pour maintenir la paix. Et ceux d'une autre puissance, l'Angleterre libérale, il restera immobile et spectateur avec autant de calme que dans les guerres qui ont produit Solferino, Sadowa et Sedan. Ce qui est certain, c'est que la Russie ne peut pas tromper ses lecteurs alliés, même entre la poire et le fromage.

Un incident bien curieux a eu lieu à l'Académie:

Au moment où M. Thiers se rendait à la salle des séances, Victor Hugo s'approchait par une autre porte.

Les deux grands hommes se trouvèrent en présence.

—Vous venez voter aussi? dit M. Thiers.

—Mais certainement, cher collègue, et je suis heureux de voir que vous avez également pris votre manteau.

—Je crois bien! de répondre M. Thiers. Ce n'est pas à mon âge qu'on refuse de collaborer à une immortalité.

—Ne me parlez jamais de votre âge, répliqua Victor Hugo. Les années n'ont que celui qu'elles paraissent et grands hommes que ceux qu'on leur prête.

— Un mari, sur le point de mourir, fait ses adieux à la femme éplorée qu'il va rendre veuve.

— En ce moment, dit-il en lui tendant une main amaigrie, je le jure, jamais je ne t'ai trompé.—Et toi? ajoute-t-il après une pause.

—Mon pauvre ami, je t'en prie, ne parlons pas de cela. Pourquoi te faire de la peine?

—S'il faut en croire Gyges, M. de Tillancourt devient rasé méchant:

On parlait l'autre jour devant lui d'une jeune personne fort laide et fort désagréable.

—Qui, dit Bhonorable député, Mlle X. n'est pas belle, mais elle a des yeux bien intelligents.

—Ah! comment pouvez-vous dire cela! Elle a des yeux de bœuf.

—Justement, ils lui sortent de la tête!

—Un mariage comme on en voit peu, dit Mlle T. Robert, épouse le lieutenant Fabrot, amputé des deux jambes à la suite d'une double blessure reçue pendant le siége devant le fort du Mont-Valérien.

Les héréfonnois aura lieu à Saint-Thomas-d'Aquin.

—J'ai rencontré hier, en sortant du journal, un ancien camarade de collége.

—Tiens, c'est ce cher Camille; qu'es-tu devenu depuis un siècle que nous ne nous sommes vus!

—J'ai une charge.

—D'agent de change?

—Eh non! j'ai la charge d'une femme et de six enfants.

Communiqué.

FRAUDES AU SUJET DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.

Havane, 12 février 1874.

A l'Editeur du *Picayune* :

Quoique bien des jours se soient écoulés depuis la publication de ma dernière lettre dans les colonnes intéressantes de votre journal, j'ai souvent désiré, je vous assure, que les circonstances me permissent d'emprunter les couleurs brillantes de l'arc-en-ciel pour vous décrire un heureux état de choses, afin que ma correspondance fût agréable à vos lecteurs, et aux amis de Cuba chez nous et à l'étranger. Mais ici n'est pas le cas. La "Perle des Antilles" échappe graduellement à l'Espagne. La défiance et la pauvreté règnent ici, le gouvernement est en banqueroute, et la ruine menace les habitants de l'île ci-devant fidèle.

Le capitaine-général Jovellar est en ce moment comme Hamlet: il lutte contre "une mer de blanc." Les fonctionnaires sous ses ordres ne sont pas honnêtes et ne songent qu'à s'approprier les fortunes privées et même le trésor public. Je vous citerai un exemple: Selior Valero, administrateur en chef de la Loterie Royale de la Havane est à cette heure en prison. Il a porté atteinte, comme quelques-uns de ses prédécesseurs, à la bonne réputation de la Loterie, en sorte que peu de personnes achètent des billets. Ils se vendent au dehors où l'on ignore ce qui se passe ici.

L'administrateur de la loterie est poursuivi criminellement pour avoir, depuis quelque temps, émis de placer quelques numéros dans la roue, et avoir ensuite achetés les billets portant ces numéros et les avoir inscrits comme ayant gagné des lots. Les acheteurs de billets ont donc été trompés par ce fonctionnaire, lequel, il paraît, a fait une fortune égale à celle de vos Astor et de vos Stewart.

Le sieur Valero est aussi accusé de diverses autres opérations frauduleuses dont le peuple a été victime. Une d'elles consistait à extorquer une véritable contribution des sous-collecteurs; une autre, à l'avancement de loteries avec prétendus 25 cents pour chaque billet vendu en commission individuelle. Il gardait ainsi tous les billets invendus dans son secrétaire, et s'il arrivait qu'un gagnant quelconque il les faisait présenter par un de ses amis et touchait l'argent. C'est ainsi que la Loterie Royale a été administrée. Il y a quelques années, deux personnes ont présenté chacune le même billet qui avait gagné le gros lot.

La loterie est maintenant gérée par Don Rafael de la Torre, secrétaire de sieur Valero; mais la latitude laissée à l'administrateur et la manière de tirer les lots ne permettent guère de prévenir la fraude.

24 février—2t—PP

LA TOUX! LA TOUX!

La toux est un symptôme de l'état de la gorge, des bronches et des poumons; mais soit un symptôme de l'irritation de la gorge et du larynx, produite par un rhume, d'une affection des bronches, d'un commencement de consomption — enfin quelle que soit la cause — rien ne la calme plus promptement, rien n'en triomphe plus complètement que le "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce. Il importe peu que les médecins ancienne date — le "Discovery" convient dans tous les cas; il guérit un rhume en moins de temps que tout autre médicament et il ne guérit jamais non plus en séchant mais en en faisant disparaître la cause, en calmant l'irritation et en activant les parties affectées. Il ne faut pas tarder à avoir recours à lui quand un bon remède se présente, car le retard pourrait avoir des conséquences fort graves pour les poumons.

Les médecins Prescrivent bien vite.

Buffalo, N. Y., 13 Déc. 1870.

Dr. Pierce—Je prescris votre Golden Medical Discovery depuis six mois; j'ai pu juger de son efficacité dans des cas graves aigues et chroniques, de bronchites graves, de pertubration générale du système et des consomption. Je l'ai toujours vu agir doucement mais puissamment.

A vous fraternellement,
H. L. HALL, D. M.

24 fév—VetC.

HEATH & LARA,

99 Rue du Camp, 99

PRÈS POYDRAS,

MANUFACTURIERS DE CADRES — MARCHAND-TAPISSIERS.

GLACES françaises et allemandes, CADRES de tous genres. PORTRAITS chromos, gravures et lithographies.

—PAPIER PEINT—

CORNICHES, RIDEAUX de dentelle, Stores Nottingham, ETOFFES de tous genres pour rideaux, NATTES Canton et Cocos.

15fév—1m—PP

ASBURY,

48 Rue Royale 48

A reçu les premières nouveautés du Printemps en Chapeaux pour dames, fillett s et enfants. Fleurs, Rubans, Dentelles et mille autres choses. Nous les offrons à un bon marché extraordinaire.

48 Rue Royale 48

25 fév—1m ASBURY.

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT.

A Vendre—le propriétaire jouissant d'une mauvaise santé,

LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement conn